

Demande de retrait anticipé pour l'acquisition d'un logement



Veuillez remplir ce formulaire dans son intégralité, le signer et le renvoyer accompagné des pièces justificatives requises.

1. Informations concernant la personne assurée

IBAN du CLP		Date de naissance	
Prénoms		Rue / N°	
Nom		Code postal / Localité	
N° AVS		E-mail	
État civil		Numéro de téléphone	
Pays		Sexe	☐ m ☐ f

2. Coordonnées de versement

Le versement s'effectue exclusivement sur un compte affecté à un usage spécifique / bloqué, au nom du preneur de prévoyance.

Montant	☐ Montant maximal autorisé pour le versement ☐ Autre montant : CHF	
Bénéficiaire (vendeur, créancier, prêteur hypothécaire)		
IBAN		
Banque		
Titulaire du compte		

3. Motif du paiement

J'utiliserai les fonds de prévoyance pour

- ☐ l'acquisition d'un logement en propriété
☐ la construction d'un logement
☐ la rénovation ou la transformation visant à augmenter la valeur du bien

- ☐ le remboursement de prêts hypothécaires
☐ une participation à la propriété d'un logement
(p. ex. coopérative d'habitation)

4. Utilisation antérieure

J'ai déjà utilisé des fonds provenant de ma prévoyance professionnelle pour

- ☐ retrait anticipé
☐ mis en gage

Date		Montant en CHF	
Créancier gagiste			

5. Bien immobilier

Le bien immobilier est :

☐ une maison individuelle ☐ un appartement et il est (ou sera) situé à mon domicile civil ou à mon lieu de résidence habituel et est (sera) habité par moi-même.

Rue, n°
pays

Code postal, localité

6. Propriétaire

Je suis (ou serai)

- ☐ propriétaire unique ☐ Copropriétaire (part en % :)
☐ Copropriétaire avec mon conjoint ☐ Titulaire d'un droit de superficie autonome et permanent
☐ Titulaire d'une participation dans un logement en propriété
 (par exemple, titulaire de parts sociales dans une coopérative d'habitation)

7. Annexes

En cas d'acquisition d'un logement en propriété ¹	- Acte de vente authentifié ou son projet - Attestation de l'usage prévu - Extrait du registre foncier (datant de moins d'un an) - Attestation de domicile récente, datant de moins de 3 mois
En cas de construction d'un logement en propriété ¹	- Acte de vente du terrain authentifié par un notaire - Attestation de l'objet du prêt - Attestation de domicile récente, datant de moins de 3 mois
En cas de remboursement ¹	- Extrait du registre foncier (datant de moins d'un an) - Attestation de l'objet du prêt - Attestation de domicile récente, datant de moins de 3 mois
En cas de participation ¹	- Certificat de parts (original) accompagné du règlement - Attestation de l'objet de l'opération - Attestation de domicile récente, datant de moins de 3 mois
En cas de rénovation ¹	- Extrait du registre foncier (datant de moins d'un an) - Devis des artisans (pas de factures) - Attestation de l'objet de la dépense - Attestation de domicile récente, datant de moins de 3 mois

¹ Justificatif en fonction de l'état civil :

- Pour les personnes célibataires ou veuves, un certificat d'état civil récent, datant de moins de 3 mois, doit être fourni.
- Pour les personnes mariées ou en partenariat enregistré, la signature certifiée conforme du conjoint ou du partenaire enregistré est obligatoire.
- Pour les personnes divorcées ou dont le partenariat enregistré a été dissous par décision judiciaire, il convient de fournir une copie du jugement de divorce ou de la décision de dissolution du partenariat enregistré, ainsi qu'un certificat d'état civil récent, datant de moins de 3 mois.

8. Remarques

Vous trouverez de plus amples informations sur l'aide à l'accession à la propriété dans notre fiche d'information correspondante. Veuillez noter que des frais sont à prévoir. Ces frais sont indiqués de manière transparente dans le règlement sur les émoluments et les frais actuellement en vigueur, disponible sur le site Internet de la fondation.

9. Déclaration

Je certifie l'exactitude et l'exhaustivité des informations ci-dessus ainsi que des documents fournis. J'autorise la Fondation de libre passage HBL («Fondation») à procéder, si nécessaire, à des vérifications complémentaires. Je prends acte du fait que le délai de versement de 30 jours commence à courir dès que tous les documents requis ont été reçus par la Fondation. En soumettant la demande, je donne également mandat à la Fondation de vendre mes placements en titres. Le produit de la vente doit être crédité sur mon compte de libre passage jusqu'au versement. Au cas où le versement ne pourrait être autorisé ou si je retirais ultérieurement la présente demande, le produit de la vente restera sur mon compte de libre passage, sauf instruction écrite contraire de ma part. Tout ordre de réinvestissement ou tout retrait de la présente demande doit impérativement être formulé par écrit ; toute autre forme de communication n'engage pas la Fondation. Je prends acte du fait que le compte de libre passage sera clôturé en cas de retrait total après le versement.

10. Déclaration et signature du bénéficiaire de la prévoyance

Je confirme que mes informations sont complètes et véridiques. Je connais les conséquences fiscales du versement. J'ai en outre pris connaissance du fait qu'un éventuel nouveau versement anticipé ne sera possible qu'au plus tôt après un délai de 5 ans.

Lieu / Date _____

Signature _____

Certification officielle de la signature ci-dessus :

Certifications en Suisse : commune, notaire (avec cachet, nom et signature légalement valable)

11. Signature du conjoint ou du partenaire enregistré

Signature _____

Certification officielle de la signature ci-dessus :

Certifications en Suisse : commune, notaire (avec cachet, nom et signature légalement valable)

Veuillez nous envoyer la demande de versement accompagnée de toutes les pièces jointes requises à l'adresse suivante :

HBL Freizügigkeitsstiftung
Postfach
5600 Lenzburg